



Objectifs

- Comprendre la réglementation marquage CE.
- Savoir quelles sont les responsabilités qui découlent de la mise sur le marché de produits soumis au marquage CE.



Personnes concernées

- Responsables et collaborateurs de bureaux d'études, responsables qualité, responsables de services achats.



Méthodes pédagogiques

- Exposé émaillé de cas concrets.



Contenu

1. Contexte réglementaire général

- L'harmonisation technique au niveau européen.
- Les directives "nouvelle approche".

2. Comprendre les directives "marquage CE"

- Produits concernés, champs d'application.
- La notion de mise sur le marché.
- Les exigences essentielles des produits (exigences environnementales et de sécurité).

- Fabricant, importateur, distributeur ou mandataire : quelles responsabilités vous incombent ?
- La référence à des normes européennes est-elle obligatoire ?

3. Vos obligations en tant que fabricant et/ou importateur

- L'obligation de marquage CE.
- Constitution et rédaction de la documentation technique : déclaration de conformité, dossier technique de construction.
- Essais par tierce partie : dans quels cas sont-ils obligatoires ?

4. Tour d'horizon des sources d'information et des contacts utiles



L'Europe à la portée de votre entreprise.

Durée Prix net de taxes

- 1 jour
 - 500 € par personne*.
- Lieu : Grex

Dates

- Session 1 : 2 février 2010.
- Session 2 : 5 octobre 2010.

*Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.